



CATALOGUE DES FORMATIONS

Les formations proposées par le syndicat SIMPLES pour se former
sur les plantes Aromatiques et Médicinales

Edition septembre 2019



EDITO

S.I.M.P.L.E.S * est un syndicat professionnel.

Il rassemble des productrices et producteurs installés qui se retrouvent autour de valeurs communes de cueillettes, productions et transformations. Echanges, transmissions, mobilisations sur les questions réglementaires constituent les priorités de ses activités et actions en direction des professionnel.le.s des PPAM.

Nos formations sont centrées sur la spécificité du métier de producteur.trice SIMPLES : cahier des charges, petites structures et savoirs populaires, etc. Le choix des intervenants (producteurs.trices "confirmé.e.s", spécialistes, techniciens.ciennes) permet de valoriser la pratique du métier telle que nous la concevons.

3 thèmes sont présentés dans ce catalogue pour répondre aux besoins techniques spécifiques de l'activité des PPAM : 1/ Production, 2/ Transformations, 3/ Commercialisation
Notez que ce catalogue regroupe les formations "phares" que nous proposons mais n'est pas exhaustif. Les volets liés à la réglementation et au diagnostic écologique sont deux axes importants du cursus. Cependant nous sommes ouverts aux demandes de formations visant à approfondir les connaissances globales de chacun.e autour des "plantes" et du métier de "Paysan-Herboriste". D'autres projets peuvent se mettre en place à la demande des massifs.

Vous trouverez toutes les dernières informations sur le site:

<https://www.syndicat-simples.org/les-formations/formations-professionnelles-simples/>

Dans la démarche proposée, le Syndicat souhaite que les productrices et producteurs soient moteurs et impliqué.e.s dans la mise en place localement de formations : accueil, hébergement, gestion des inscriptions. C'est pourquoi une "Mallette Formation" (disponible dans l'espace adhérent.e.s) est à disposition de chacun pour concrétiser les projets de formation et faire en sorte qu'ils aboutissent (engagement, financement).

Nous espérons que les formations de ce catalogue répondront à vos besoins et vous nourriront dans votre vie de productrice et producteur de PPAM.

Pour la commission Formations,
Béatrice Hamel
formation@syndicat-simples.org

* Acronyme de Syndicat Inter-Massifs pour la Production et L'Economie des Simples.

Informations générales

Le syndicat est enregistré en tant qu'organisme de formations auprès du préfet Auvergne Rhône-Alpes sous le numéro 84 26 02 444 26.

Il dispose d'une convention avec VIVEA, le Fonds pour la formation des chefs d'exploitation et entreprises agricoles. SIMPLES n'est pas référencé Datadock et seuls les financements personnels sont possibles en dehors de VIVEA actuellement.

Modalités de prise en charge par VIVEA d'une action de formation

VIVEA participe exclusivement à la prise en charge des prestations pédagogiques pour les stagiaires éligibles à son financement dans les conditions suivantes :

- une journée de formation a une durée de 7 heures. Les formations d'une durée supérieure font l'objet d'un accord préalable par VIVEA ;
- un stagiaire est éligible s'il a suivi au moins 7 heures de formation ;
- un stagiaire est financé au prorata temporis dans la mesure où sa présence est inférieure à la durée de la session de formation, et supérieure ou égale à 7 heures ;
- un stagiaire est financé par VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de prise en charge de 2000 €, fixé par le conseil d'administration de VIVEA. Tout excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire complémentaire. S'agissant d'un plafond annuel, il n'y a aucun report possible d'un exercice à l'autre.



Modalités de participation

Les formations sont accessibles à nos différent.e.s adhérent.e.s, producteurs.trices SIMPLES, disposant de la mention, et sympathisant.e.s.

Les personnes qui ne souhaitent pas adhérer au syndicat mais souhaitent suivre une formation doivent s'acquitter du paiement d'une cotisation « Formations », d'un montant de 15 € valable du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Les formulaires d'adhésion « sympathisant.e » et « Formations » sont disponibles en pages 21 et 22.

Comment s'inscrire?

Pour chaque formation, un bulletin d'inscription est édité. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site SIMPLES <https://www.syndicat-simples.org/les-formations/formations-professionnelles-simples/> et dans l'espace adhérent.e.s : <https://fichiers.syndicat-simples.org/login>

Toute participation doit être **confirmée par l'envoi du bulletin d'inscription papier et du paiement** qui ne sera encaissé qu'après la formation. À réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adresserons un e-mail validant votre inscription. Dans les huit jours précédant la formation, nous vous enverrons un nouvel e-mail faisant office de convocation. Une attestation de stage sera adressée au stagiaire après la formation, en même temps que la facture acquittée.

Tarifs indicatifs en financement personnel *

Les tarifs des formations pour les personnes sympathisantes ou extérieures sont : 80 € pour 1 jour - 150 € pour 2 jours - 210 € pour 3 jours - 350 € pour 5 jours.

Les adhérent.e.s SIMPLES, qui suivent le cahier des charges SIMPLES et disposent de la mention, bénéficient de tarifs spécifiques : 35 € pour 1 jour - 70 € pour 2 jours - 95 € pour 3 jours - 160 € pour 5 jours

**Le Syndicat n'est pas soumis à la TVA et tous les tarifs sont donc nets de taxes.*



SOMMAIRE DES FORMATIONS 2019/2020

PRODUCTION



Botanique - Séverine Pioffet
Pratique et entraînement à l'identification botanique - Françoise Laigneau
Diagnostic écologique des sols - Miguel Neau
Culture de PPAM - Séverine et Charles Pioffet
Ergonomie - Jean-François Roussot
Maladie de Lyme - Thierry Folliard

TRANSFORMATIONS



Séchage des plantes - Thibaut Joliet
Extractions végétales Huiles Essentielles et Hydrolats - François Malcoste
Extractions végétales diverses - Jean-Baptiste Gallé
Gemmothérapie - Roland Poussin
Gemmothérapie - Julien Barataud
Distillation de qualité en alambic - Micias Saillard
Fabrication d'un rocket stove - Association FeuFollet

COMMERCIALISATION



Conseil plantes et physiologie - Thierry Folliard
Bonnes pratiques de fabrication cosmétique - Sylvain Turina
Réglementation PPAM - Multi-intervenants



BOTANIQUE



DATES

LIEU

HORAIRES

Printemps 2020

St Laurent de Levezou (12)

2 jours

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Morphologie et systématique végétale pour acquérir le vocabulaire utile et étudier les grandes familles de plantes. Mises en pratique : botanique de terrain (visite d'une tourbière) et détermination de plantes à l'aide d'une Flore.

Intervenant : Séverine PIOFFET, productrice SIMPLES depuis 10 ans.

Contenu de la formation :

- Approche théorique
- Mises en pratique sur le terrain





PRATIQUE ET ENTRAÎNEMENT A L'IDENTIFICATION BOTANIQUE

DATES

Printemps/été 2020

LIEU

A définir

HORAIRES

2 jours

Se manifester si intéressé: formation@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Rappels de notions de classification botanique. Utiliser les clés de détermination, utiliser une flore de son choix adaptée à son niveau, identifier plusieurs plantes sur un site donné, aborder les notions de dynamique de végétation, repérer des sites de cueillette sauvage. Réaliser l'inventaire botanique d'une parcelle donnée.

Intervenante : Françoise Laigneau, accompagnatrice en montagne, titulaire d'un diplôme de l'École pratique des Hautes Études en Sciences et vie de la terre (EPHE). Expérience de 8 ans en botanique et phytosociologie au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Contenu de la formation :

- vocabulaire de base pour la description d'une plante.
- morphologie au sein des familles principales.
- clés de détermination utilisées dans les guides d'identification.
- exemples de l'importance relative de la précision de la détermination (au genre ou à la sous espèce). Approfondissement de certaines familles.
- collecte et identification de plantes sur le terrain, en individuel ou groupe.
- dynamique de végétation.





PRATIQUE DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DES SOLS



DATE

LIEU

HORAIRE

Printemps 2020

Limousin

2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Comprendre l'outil technique de diagnostic écologique et son application pour évaluer l'impact des pratiques agricoles sur les écosystèmes et agrosystèmes.

Intervenant : Miguel NEAU, botaniste-formateur, consultant en écotoxicologie

Contenu de la formation :

- Introduction : écosystèmes, agrosystèmes et diagnostic écologique
- Géologie et pédologie appliquées au diagnostic écologique
- Flore de déséquilibre et pratiques déséquilibrantes de la vie du sol
- Etat écologique du milieu et qualité des productions
- Plantes éco-indicatrices et bio-indicatrices
- Descriptif, application et intérêts de l'outil de diagnostic écologique
- Relevé floristique et mise en situation du diagnostic écologique
- Analyse et interprétation
- Evaluations pratiques et écrites





CULTURE DE PPAM

DATE

Printemps 2020

LIEU

St laurent de Levezou (12)

HORAIRE

2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Connaitre et approfondir la vie du sol, les besoins des plantes médicinales en culture, mise en pratique : semis, bouture, division de souche, entretien du sol

Intervenant.e.s : Séverine et Charles PIOFFET, productrice et producteur SIMPLES

Contenu de la formation :

- Approche théorique
- Mises en pratique sur le terrain





ERGONOMIE



DATE	LIEU	HORAIRE
28 octobre 2019	Blandouet-St-Jean (53)	1 journée
Printemps 2020	Alpes	1 journée

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos : Cette formation est planifiée le 28 octobre en Normandie et ne sera mise en place dans les Alpes que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : appréhender le travail de la terre de manière simple, pragmatique et détendue en limitant les efforts et développant les capacités réelles de chacun

- utiliser des méthodes alternatives issues des arts martiaux pour gérer les efforts et le stress.
- redonner goût au travail de la terre sans s'épuiser.

Intervenant : Jean-François ROUSSOT, producteur SIMPLES et formateur depuis 15 ans

Contenu de la formation :

- Présentation générale de la méthode de travail adaptée à l'activité de producteur cueilleur en adoptant des principes simples issus des techniques d'art martiaux :
- le rapport à la terre, aux plantes et au travail, comment le faire évoluer pour se faciliter la tâche.
- comment développer un état d'esprit adapté au travail manuel répétitif et faire face aux difficultés physiques.
- échauffement : Expérimentation des principes de base et application de ces principes aux tâches quotidiennes :
- port des charges lourdes,
- pratique de binage, désherbage liant la détente et l'efficacité.
- techniques pour prévenir les tensions physiques et les douleurs dorsales.





MALADIE DE LYME



DATE

18 et 19 Novembre 2019

LIEU

Camplong d'Aude (11)

HORAIRE

Lundi 14h au mardi 18h

Objectif : Séance 1 : Présenter un bref rappel de l'état des connaissances en matière de MVT « Maladie Vectorielle à Tiques » et plus particulièrement la borréliose ou maladie de Lyme.

Séance 2 : Présentation des analyses médicales, des traitements disponibles, des séquelles à craindre, du suivi thérapeutique

Séance 3: temps d'échange et de partage sur l'expérience de la maladie de Lyme, telle qu'elle est vécue sur le terrain ou dans la population

Intervenant : Thierry FOLLIARD, naturopathe ayant suivi le Dumenat de phyto-aromathérapie de Bobigny

Contenu de la formation :

1. Introduction
2. Etat des lieux : prévention, symptômes, contexte sociétal et juridique
3. Prise en charge conventionnelle et alternatives thérapeutiques
4. Retour d'expérience des cueilleurs / producteurs / thérapeutes
5. Conclusion : entre déni et psychose





SECHAGE DES PLANTES



DATE

24 et 25 Février 2020

LIEU

Marsanne (26)

HORAIRE

2 journées

Objectif : Comprendre les différents éléments et facteurs participant au séchage
Comprendre la place du séchage dans la qualité du produit fini « plantes à tisane ».
Orienter son système de séchage en cohérence avec son exploitation.
Appréhender les systèmes existants et mise en pratique.

Intervenant : Thibaut JOLIET, formateur au CFPPA de Montmorot et paysan

Contenu de la formation :

- techniques de séchage : caractérisation plante et air, les étapes du séchage, les différents types de séchoir
- Exercice de reconnaissance et de qualification d'échantillons.
- Analyse d'une étude comparative de systèmes de séchage par déshumidification – faire émerger les limites économiques, énergétiques et écologiques des systèmes de séchage.
- Méthodologie pour dimensionner son installation en liens avec ses besoins pour la transformation et la vente en l'état
- Présentation photo d'une dizaine de séchoirs existant, auto construit partiellement ou complètement avec différentes configuration et différent matériaux.
- Présentation par les porteurs de projets ou professionnels non équipés de séchoir de leurs besoins et de leurs contraintes.
- Travail en sous-groupe sur le dimensionnement, les choix techniques (matériaux, système ...), le plan du séchoir, la liste des fournitures et matériaux, le plan d'exécution.





EXTRACTIONS VEGETALES



THEMES	DATE	LIEU	Durée
Biochimie	21 Octobre 19	Matour (71)	1 journée
Huiles essentielles	22-23 Octobre 19	Matour (71)	2 journées
Hydrolats	18-19 Février 20	Matour (71)	2 journées

Infos : Coursus de 4 jours sur les HE et les hydrolats, il est impératif des suivre les 2 modules du 22 et 23 octobre et 18 et 19 février. La journée Biochimie s'adresse au personnes necessitant une mise à niveau pour suivre le cursus.

bjectifs: Connaître les principes actifs extraits dans les huiles essentielles fabriquées, en les reliant aux activités thérapeutiques attendues.

Intervenant: François MALCOSTE, enseignant et formateur en phytochimie et aromathérapie

Contenu de la formation :

- Approfondir ses connaissances en pharmacognosie et sur les composants des huiles essentielles.
- S'appuyer sur les principes actifs ainsi que leurs activités afin de perfectionner ses conseils en huiles essentielles et sur le choix des préparations commercialisées.
- Mettre en relation la composition de l'huile essentielle et son activité en aromathérapie.
- Découvrir la chromatographie comme technique d'identification
- Améliorer les procédés d'extraction des principes actifs lors de distillation.
- Etude des principales familles de molécules présentes dans les hydrolats.
- Connaissance des grandeurs caractéristiques des molécules extraites (solubilité dans l'eau, température d'ébullition notamment) afin de prévoir la composition de l'hydrolat et son activité.
- Influence de différents paramètres de distillation (dont cohobation) modifiant la composition en principes actifs de l'hydrolat produit.
- Etude de divers paramètres influençant sur la composition et l'activité de l'hydrolat
- Production de distillat puis séparation de l'hydrolat et de l'huile essentielle





EXTRACTIONS VEGETALES DIVERSES



DATE

LIEU

HORAIRE

Printemps 2020

A déterminer

2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos: Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation.

Objectif : Identifier et apprendre des outils scientifiques permettant de prévoir la composition des préparations commercialisées. S'appuyer sur les principes actifs et leurs propriétés dans le but de perfectionner ses conseils sur le choix des plantes et leurs usages.

Améliorer les procédés d'extraction afin d'affiner le choix des préparations galéniques commercialisées selon les attentes de la clientèle.

S'approprier des savoirs permettant de maîtriser l'influence de différents paramètres sur la qualité d'une transformation à base de plantes aromatiques et médicinales..

Intervenant : Jean-Baptiste GALLE, pharmacien et paysan-herboriste

Contenu de la formation :

- Solvabilité et solvants : notions de chimie de base pour comprendre la polarité
- Paramètres qui peuvent influencer la qualité des plantes
- Notions de chimio taxonomie.
- Présentation des procédés d'extraction les plus courants
- Étude et rappel des principales familles de métabolites secondaires.
- Identifier et classer les actions sur l'organisme des différents principes actifs
- Exemples de procédés et préparations galéniques : traditionnels et innovants
- Mise en pratique avec des exemples concrets





GEMMOTHERAPIE



DATE

LIEU

HORAIRE

Printemps 2020

Esplas de Serou (09)

2 journées et demi

Objectif : mettre en place une gamme de produits à base de bourgeons et jeunes pousses dans le cadre de son activité professionnelle PPAM.

Intervenant : Roland POUSSIN, producteur SIMPLES spécialisé alcoolatures et gemmothérapie depuis 35 ans

Contenu de la formation :

- Apport théorique : définitions, historique, rappels de botanique, étude des différents solvants.
- Le débourrage des bourgeons, les cellules à méristèmes
- Résumé des propriétés connues des bourgeons et jeunes pousses
- Calendrier des récoltes : selon le climat et l'altitude
- Législation pour la commercialisation
- Reconnaissance des arbres et arbustes
- Techniques de prélèvement de la sève de bouleau, des bourgeons et jeunes pousses
- Techniques de transformation : stabilisation sur site , macération et filtration , dilution et dynamisation





GEMMOTHERAPIE



DATE

LIEU

HORAIRE

Printemps 2020

Chanteix (19)

9h-13h et 14h-18h

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Infos: Cette formation ne sera mise en place que si un minimum de 12 personnes s'engage à suivre la formation

Objectif : reconnaître, cueillir, transformer et vendre des macérats de bourgeons dans le contexte réglementaire des compléments alimentaires. La formation s'intéressera particulièrement aux macérats concentrés de bourgeons (gemmothérapie).

Intervenant : Julien BARATAUD, paysan herboriste SIMPLES

Contenu de la formation :

- Histoire et fondements de la gemmothérapie.
- Préparation des macérations de bourgeons : principes et méthodes.
- Travaux pratiques sur le terrain : reconnaissance des arbres, identification des espèces à partir de critères botaniques, récoltes de bourgeons pour la fabrication d'un macérât, chacun réalisera un macérât de la plante de son choix
- Etude des indications des principaux bourgeons
- Approche réglementaire liée aux compléments alimentaires.





DISTILLATION DE QUALITE EN ALAMBIC



DATE

LIEU

HORAIRE

31 Mars et 1er Avril 2020

Caunettes en Val (11)

9h-12h30 et 14h-17h30

Objectif : Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques pour une distillation de qualité en alambic.

Intervenant : Micias SAILLARD, producteur distillateur SIMPLES de plantes aromatiques et médicinales, maîtrisant les différents types d'alambic.

Contenu de la formation :

- compréhension théorique de la distillation avec un alambic à colonne
- à quel moment récolter et comment récolter ?
- réalisation d'une cueillette
- réalisation d'une distillation de plantes pour voir les différentes étapes de la distillation à vapeur d'eau ainsi que les précautions nécessaires
 - être capable d'utiliser un alambic à colonne en cuivre et l'ensemble du matériel annexe
- être capable d'obtenir une huile essentielle et un hydrolat de qualité.





ROCKET STOVE



DATE

14 au 18 octobre 2019

LIEU

Ste Croix VF (48)

HORAIRE

9h-18h

Objectif : autoconstruire un générateur de vapeur au bois « Rocket stove » pour la production d'huiles essentielles et d'hydrolats. Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques permettant aux stagiaires de réaliser eux-mêmes un générateur de vapeur à bois très haut rendement de type rocket stove.

Intervenants : Association Feufollet, <http://www.feufollet.org/>

Contenu de la formation :

- Savoir découper, plier et assembler les pièces nécessaires à la fabrication du coeur d'un foyer de combustion «rocket»
 - Préparation des bidons pour y intégrer le coeur du foyer afin de fabriquer le foyer complet
 - Dimensionnement de la partie échange de chaleur (Jupe)
 - Etre capable de faire les calculs nécessaires à la fabrication de la Jupe du cuiseur en fonction du diamètre de la marmite
 - Apprendre à fabriquer les jupes des cuiseurs

Equipements à fournir par le stagiaire : Gants, chaussures fermées, habits de chantier





CONSEIL PLANTE ET PHYSIOLOGIE 1 et 2



DATES

5, 6 et 7 Novembre 2019

14, 15 et 16 janvier 2020

LIEU

Alex (26)

Alex (26)

HORAIRES

3 journées

3 journées

Infos : Coursus de 4 jours sur les HE et les hydrolats, il est impératif des suivre les 2 modules du 22 et 23 octobre et 18 et 19 février. La journée Biochimie s'adresse au personnes necessitant une mise à niveau pour suivre le cursus.

Objectif : permettre aux producteurs de PPAM de répondre à la demande de la clientèle dans le cadre de la vente directe, d'aider au choix des plantes et ainsi améliorer leurs ventes en restant dans la légalité des textes. Sans empiéter sur le domaine purement médical, qui incombe aux praticiens. Dans cet espace autorisé, il est nécessaire pour le producteur de pouvoir se former lui-même pour être à même d'identifier une situation où il faut avoir recours au thérapeute.

Intervenant : Thierry FOLLIARD, naturopathe et phyto-aromatologue

Contenu de la formation :

- Définir où sont les manques ou les difficultés pour les producteurs
- Acquérir ou préciser des rudiments en matière d'anatomie, physiologie et pathologie pour se situer en tant que vendeur de PPAM.
- Faire la différence entre une situation d'entretien de l'organisme qui concerne le bien-être et un état pathologique
- Faire la différence entre un état pathologique bénin, pouvant être accompagné avec des plantes dans la liste des 148 «libérées» et un état nécessitant l'intervention d'un praticien.
- Acquérir, préciser des notions pour pouvoir répondre aux clients et mieux les conseiller.
- Traitement d'exemples concrets proposés par les stagiaires





BONNES PRATIQUES DE FABRICATION DES COSMETIQUES



DATES

LIEU

HORAIRE

A définir

A organiser sur son Massif

1 ou 2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

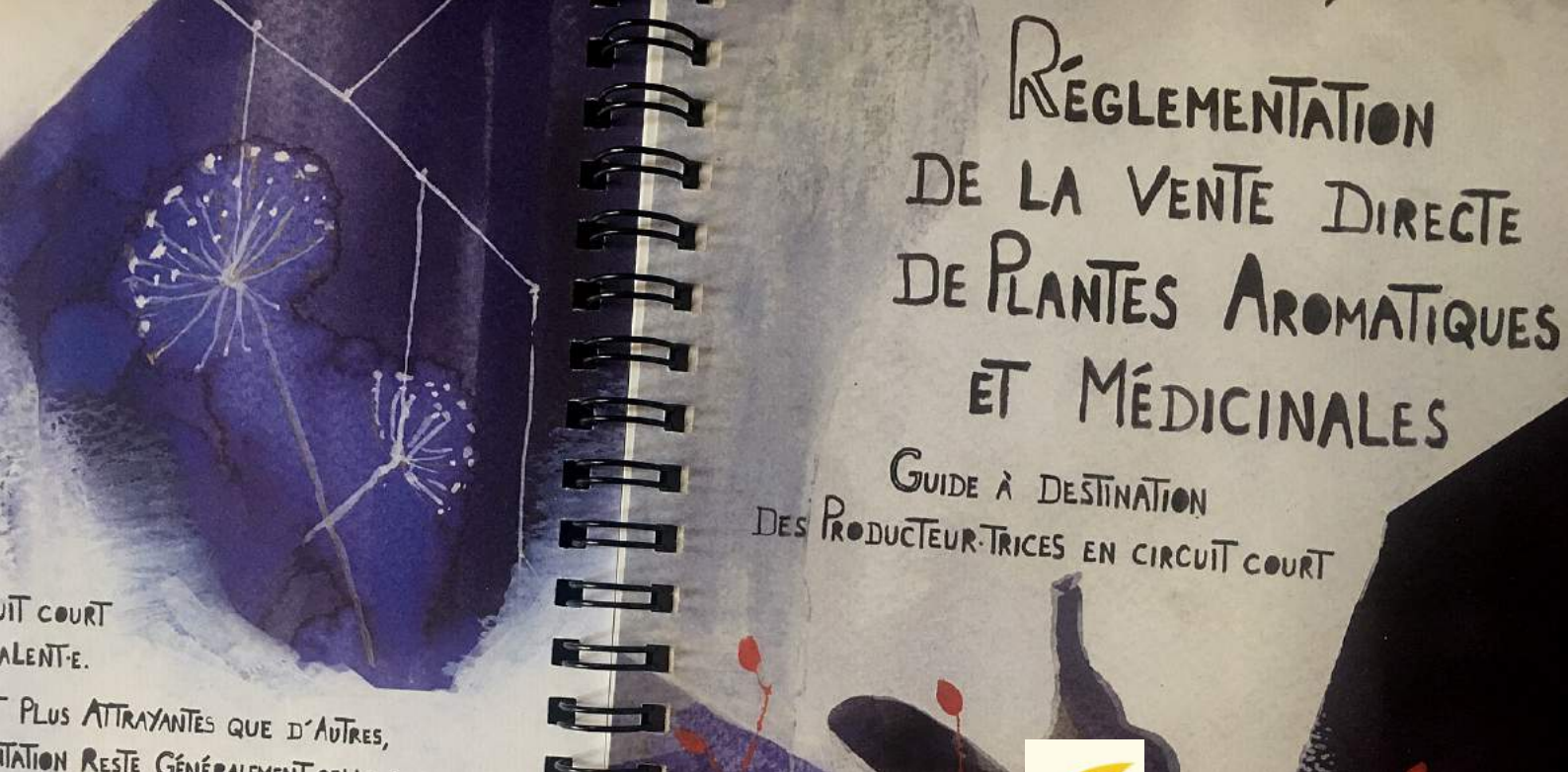
Objectif : Aborder sereinement l'activité de fabrication artisanale de cosmétiques, en conformité avec les dispositions réglementaires.

Intervenant : Sylvain TURINA, producteur SIMPLES et savonnier

Contenu de la formation :

- Quelles sont les obligations d'un fabricant de cosmétiques ?
- Le Règlement (CE) N° 1223/2009 : Grands principes
- L'ANSM : Déclaration d'établissement, Règles du jeu
- Les responsabilités : La personne responsable – l'évaluateur de sécurité
- Les mentions d'étiquetage
- Notification électronique sur le portail européen CPNP
- Les BPF cosmétiques (Norme ISO22716) : Pas aussi complexe que ça ? Implications dans une pratique professionnelle artisanale.
- Compréhension des risques : leur nature, leurs causes et comment les éviter ?
- Le DIP (Dossier Information Produit) : Nomenclature INCI, Formules quali-quantitatives, Qualité des matières premières et du produit fini, Stabilité du produit fini, Fiche de spécifications, Exposition au produit, Marge de sécurité, Cosméto-vigilance, etc.
- Maîtriser spécifiquement la rédaction d'un DIP par un atelier pratique





REGLEMENTATION PPAM



DATE

LIEU

HORAIRE

Hiver 2019

A organiser sur son Massif

2 journées

Se manifester si intéressé : formation@syndicat-simples.org

Objectif : être capable de réaliser ses démarches administratives de façon autonome et sereine. Comprendre les enjeux de la réglementation et se sentir libre de choisir son cadre réglementaire.

Multi-intervenants en fonction des lieux : Marine Valery, Guillaume Cousyn, Jean-Baptiste Gallé, Audrey Bénavent, Thomas Echantillac

Contenu de la formation :

- Le cadre général: enjeux de la réglementation Française et Européenne sur la vente des PPAM
- Le cadre spécifique: démarches administratives, comparaison des étiquetage pour les plantes sèches, les compléments alimentaires, les cosmétiques et les produits contenant de l'alcool (démarches douanières)
- Allégations de santé : ce que l'on peut écrire et ce que l'on ne peut pas écrire.



Formulaire d'adhésion Sympathisant-e

Cotisation annuelle 2019/2020

N.B. : La cotisation est enregistrée à compter du 1^{er} septembre 2019 et jusqu'au 31 août 2020

Je, soussigné-e Mme – M.

demeurant à :

Code postal : Ville :

Tél : M@il :

adhère au Syndicat SIMPLES en tant que Sympathisant-e pour l'année 2019/2020.

Je souhaite être affilié.e à un massif, pour recevoir les informations locales et participer aux réunions des productrices et producteurs du massif (2 réunions par an en moyenne)

Choix du massif : Alpes Auvergne Bourgogne Bretagne Cévennes
 Grands Causses Jura-Vosges Limousin Normandie Pyrénées Aucun massif

Je remplis cette fiche que j'envoie avec mon règlement à :

Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante - 24 avenue Adrien Fayolle - 26400 CREST

- Cotisation annuelle 2019/2020 : 40.00 €

- Don de soutien aux actions : € (au choix)

- Montant total : €

payé par chèque libellé à l'ordre de Syndicat SIMPLES

payé par virement (BP Occitane – IBAN FR76 1780 7006 1405 4212 6482 829 – Code BIC CCBPFRPPTLS)

J'ai besoin d'une facture.

Je recevrai les informations du syndicat par courrier électronique

(si besoin de recevoir les informations par courrier papier, merci de le préciser)

Descriptif de mes activités et de mes motivations à rejoindre le syndicat (facultatif) :

Date et signature :

Pour information, nous ne sommes pas une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Cotisation et dons ne sont pas déductibles des impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à secretariat@syndicat-simples.org.

Formulaire de cotisation Formations

Cotisation annuelle 2019/2020

N.B. : La cotisation est enregistrée pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

La cotisation Formations est destinée aux personnes extérieures au syndicat. Elle donne uniquement accès aux formations proposées par le syndicat SIMPLES.

Si vous êtes productrice, postulant.e ou sympathisant.e SIMPLES, vous n'avez pas besoin de payer cette cotisation. Elle est incluse dans votre propre cotisation.

Je souhaite participer aux formations professionnelles proposées par le Syndicat SIMPLES.

J'ai bien noté que cette cotisation Formations est différente de l'adhésion Sympathisant-e, car elle ne me donne pas accès à l'ensemble des activités et des informations proposées par le syndicat.

Je soussigné-e Mme – M.

demeurant à :

Code postal : Ville :

Tél : M@il :

Je remplis cette fiche que j'envoie avec mon règlement par voie postale ou numérique à :
Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante - 24 avenue Adrien Fayolle - 26400 CREST
contact@syndicat-simples.org

- Cotisation Formations 2019/2020 : 15.00 €

- Don de soutien aux actions : € (au choix)

- Montant total : €

payé par chèque libellé à l'ordre de Syndicat SIMPLES

payé par virement (BP Occitane – IBAN FR76 1780 7006 1405 4212 6482 829 – Code BIC CCBPFRPPTLS)

J'ai besoin d'une facture.

Je recevrai les informations sur les formations professionnelles du syndicat par mail.

(si besoin de recevoir les informations par courrier papier, merci de le préciser)

Date et signature :

Pour information, nous ne sommes pas une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et cotisation et dons ne sont pas déductibles des impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à secretariat@syndicat-simples.org.



Merci et bonne formation !



NOMIE DES SIMPLES

· SYNDICAT INTER-

MASSIFS POUR LA PP



ODUCTION ET L'ÉCO

Syndicat SIMPLES
A L'Usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST
Tél. 06.71.30.58.53
contact@syndicat-simples.org